

Publié le 12 avril 2010

Écoquartier : La Sem Constellation partenaire d'EDF

C'est une première. La Sem Constellation a signé en mars 2010 avec EDF collectivités territoriales une convention de coopération ambitieuse sur le développement durable. Les deux partenaires s'engagent à conduire ensemble différentes actions dans plusieurs domaines comme l'éclairage public, l'efficacité énergétique ou le développement de bâtiments basse consommation. En toile de fond : l'écoquartier Andromède de Blagnac, véritable vitrine locale avec ses installations performantes, économes en énergie et en CO2.



Promouvoir les économies d'énergies, l'isolation thermique ou encore le développement des énergies renouvelables, s'appuyer sur les connaissances techniques d'EDF et l'expérience de terrain d'une société d'économie mixte d'aménagement pour dessiner un quartier d'avenir, respectueux de ses habitants et de l'environnement : c'est l'ambition du partenariat d'EDF et de la [Sem Constellation](#) (détenue à 68,52 % par la Ville de Blagnac, le Grand Toulouse et le Sivom Blagnac Constellation). Ce travail commun pour « une qualité énergétique » concerne plus particulièrement l'aménagement des quartiers Andromède et Monges-Croix du Sud où la Sem agit comme chef d'orchestre de projets avant-gardistes avec des chantiers et réalisations innovantes qui se veulent une référence dans le domaine de l'éco-construction. Certains bâtiments préfigurent l'habitat de demain avec une performance énergétique ne dépassant pas 45 kWh/m²/an, en avance sur le Grenelle de l'Environnement.

Lancé en 2003, Andromède est en effet l'un des premiers éco-quartiers de France et la première opération d'urbanisme durable réalisée par le Grand Toulouse. Au programme : 70 hectares d'espaces verts et 12 000 arbres plantés, pistes cyclables et chemins piétons, diversité urbaine (avec équipements publics, commerces et services de proximité), mixité des logements, gestion originale de l'eau pluviale, mais aussi de l'énergie et des déchets. Les objectifs de qualité environnementale et architecturale de ce quartier de 210 hectares ont l'ambition de devenir une véritable vitrine locale, voire nationale : les logements reçoivent déjà la certification Habitat et Environnement option Performance de Cerqual (qui atteste la qualité de confort et d'usage associée à des exigences de développement durable) et dès 2011, le label BBC deviendra la norme. Les bureaux en cours de réalisation visent le label Très Haute Performance Énergétique (THPE).

L'enjeu est de taille avec pas moins de 4 000 logements, 11 000 m² de commerces et de services, 200 000 m² de bureaux et 6 000 emplois prévus. Le partenariat signé avec EDF, qui portera également sur le quartier Monges-Croix du Sud, va aussi permettre d'optimiser et de rationaliser des postes clés du quartier comme l'éclairage public, gros consommateur d'énergie. Toute la zone sera équipée de luminaires « intelligents », en hauteur ou enterrés dans le sol, gérés par ordinateur pour adapter au mieux l'éclairage aux besoins. Autre point

important : la gestion de l'eau qui se veut exemplaire sur cette ancienne berge de la Garonne. La Sem et l'opérateur électrique préparent également l'urbanisme aux évolutions futures comme l'essor de l'auto électrique. Des bornes de recharge standardisée vont voir le jour.